

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOUCHER Gaëlle; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; *LE MEUR Daniel (suppléant)*; LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; *RAFFIN Karine (suppléante)*; RANNOU Hervé; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; *THOMAS David (suppléant)*; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; MOZER Florence à ROLLAND Paul; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE BLEVENNEC Gilbert; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE FLOC'H Éric; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie; LE GAOUYAT Samuel.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	14
Votants	76
Absents	12

DEL2023-12-277

DISPOSITIF D'AIDE A LA CREATION ET A L'AMÉLIORATION DE LOGEMENTS/HEBERGEMENTS POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la Commission Economie et Grands Projets en date du 28 novembre 2023 ;
Vu le projet de fiche dispositif en annexe de la présente délibération ;

Considérant la pénurie constatée de logements locatifs pour les travailleurs saisonniers dans le domaine du tourisme, du travail agricole et ostréicole, et l'enjeu pour faciliter les recrutements ;

Considérant qu'il convient de faciliter la mise à disposition d'hébergement/logement saisonniers par des propriétaires et d'aider la réalisation de travaux d'aménagement ;

Considérant qu'à ce titre, une aide financière peut être créée, en ciblant les communes présentant une forte concentration d'emplois saisonniers demandeurs de logements et en concurrence très forte avec l'offre en meublés de tourisme (secteur de Paimpol) ;

Considérant que cette aide sera accordée aux propriétaires s'engageant dans le dispositif « 1 toit pour 1 emploi » pour une durée de 3 ans (c'est-à-dire s'engageant à louer prioritairement à des travailleurs saisonniers sur une période de 6 mois par an, incluant la totalité des mois de juillet et d'août), à hauteur de 60 % des dépenses TTC (travaux d'aménagement, achat d'équipement, de mobilier, de matériaux) et plafonnée à 4 000 € ;

Vu l'avis du Bureau communautaire du 5 décembre 2023 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Approuve la création de l'aide à la création d'hébergement pour les travailleurs saisonniers à proximité des sites d'emploi ;
- Intègre ce nouveau dispositif d'aide aux particuliers à la liste des aides de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- Donne délégation au Président pour l'attribution des aides, dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget ;
- Autorise le président ou son représentant à entreprendre toute démarche relative à la mise en œuvre des dispositifs d'aide, notamment l'établissement des règlements d'attribution qui s'avèreraient utiles ;
- Autorise le Président ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU